DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes
- - - - - - - -

13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2023

Décision du 7 avril 2023

04.2023-04	**INFORMATIQUE** **Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable « dématérialisation de procédures de marchés publics »**

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°22.02.2022-17 du Conseil communautaire en date du 22 février 2022 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant que la société ATLINE SERVICES, sise 4 avenue Recteur Poincaré – 75016 PARIS, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de conclure un contrat pour la dématérialisation de procédures de marchés publics avec la société ATLINE SERVICES sise 4 avenue Recteur Poincaré – 75016 PARIS, à compter de la date de signature :

→ première période contractuelle ferme expirant le 31 décembre 2023 pour un montant de 2 499.02 € HT soit 2 998.83 € HT, reconductible tacitement pour une période d'un an pour un montant de 2 604.46 € HT soit 2 999.66 € TTC. La date de fin du contrat est le 31 décembre 2024.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le Président,
Jean-Guy Cornu

AR-Préfecture de Nantes
044-200067635-20230411-34-AU

Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 11-04-2023
Publication le : 11-04-2023

Publication sur le site internet le : 11/04/2023